

# COMPTE-RENDU

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIERS

### MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 – 18H30

Monsieur Pascal BLACHE ouvre la séance, remercie les participants d'être venus si nombreux et présente les grandes lignes du fonctionnement des Conseils de quartier (CDQ) :

- découpage en 4 quartiers qui seront présentés par Madame Analia CABRERA
- nomination dans les prochaines réunions d'un animateur dans chaque secteur
- définition de thèmes de travail (thèmes qui pourront être communs entre secteurs et déboucher à une commission)

Monsieur BLACHE laisse Madame CABRERA présenter en détail cette nouvelle organisation, puis la réunion se terminera par un échange de questions/réponses.

Madame CABRERA remercie les habitants pour leur présence dans cette période compliquée pour tous. Madame CABRERA indique que ces conseils de quartier s'inscrivent dans la continuité du travail fait lors des dernières mandatures et remercie la présence de Monsieur Jean-Michel DUVERNOIS, ancien adjoint à la démocratie de proximité de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement. Elle remercie également les nombreux élus du 6<sup>e</sup> pour leur présence.

Monsieur DUVERNOIS prend la parole un court instant.

Madame CABRERA rappelle la réglementation de ces conseils par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. L'action et l'organisation des CDQ s'inscrivent dans le cadre des articles L.2143-1 et L.2511-10-1 du code général des collectivités territoriales.

Lors de cette période de COVID-19, des mesures seront prises pour accueillir les réunions de CDQ avec toutes les précautions possibles.

Le but est de poser les 4 objectifs fixés par le Maire du 6<sup>e</sup> :

- des CDQ Proches,
- des CDQ Ouverts,
- des CDQ Associés,
- des CDQ Informés

Les participants pourront apporter des idées pour mieux vivre ensemble. Les effectifs des CDQ du 6<sup>e</sup> ne font qu'augmenter.

Les périmètres des 4 CDQ permettent cette proximité des habitants qui vivent ou travaillent dans le 6<sup>e</sup> :

- **CDQ Bellecombe village»**
- **CDQ Brotteaux**
- **CDQ Parc-Duquesne**
- **CDQ Saxe-Roosevelt**

Les CDQ continueront de fonctionner selon la charte réalisée en 2014 et modifiée en 2020, dont voici les grandes lignes :

- Le rôle des CDQ est de **favoriser l'expression locale**, tout le monde doit pouvoir s'exprimer,
- **Exprimer des attentes et des projets** : pouvoir tous ensemble proposer des actions pour bien vivre les projets,
- **L'inscription aux CDQ peut se faire sur une durée indéterminée**, pour un seul projet par exemple ou tout au long de l'année. Il n'y a aucun engagement dans le temps. Ils sont ouverts à toutes personnes d'au moins 16 ans, habitant ou travaillant dans l'arrondissement. C'est une **participation volontaire et bénévole**.
- **Une assemblée plénière sera organisée une fois par an** en octobre pour faire le point sur le travail effectué et sur les actions menées.
- **La présidence des CDQ sur le 6<sup>e</sup>** sera effectuée par l'élue en charge des CDQ. Le bureau des CDQ sera composé de l'élue et des 4 animateurs. Dans chaque CDQ seront nommés un animateur avec un suppléant et un secrétaire.
- **Il y aura des commissions thématiques** : Ce seront des commissions ad hoc.
  - o **Propreté** : animatrice Virginie FOURNEYRON
  - o **Culture** : animatrice Analia CABRERA
  - o **Écologie et nature en ville** : animatrice Laurence CROIZIER
  - o **Mobilité** : animateur Marc AUGOYARD

S'ensuit un temps de questions/réponses :

- ✓ Les réunions des CDQ ne sont pas destinées à être un forum des habitants
- ✓ Il s'agit d'un lieu pour faire éclore des nouveaux projets pour l'arrondissement et portés par les conseillers de quartier
- ✓ L'idée des commissions thématiques a plu à grand nombre d'entre vous
- ✓ En ce qui concerne les gros projets de l'arrondissement, ceux-ci seront présentés aux habitants (dans la mesure de nos connaissances) lors de réunions dédiées à ces projets et non aux CDQ
- ✓ La question a été posée de modifier l'heure des CDQ que certains jugent trop tôt . Ce point sera examiné par chaque CDQ lors de sa 1<sup>ère</sup> réunion.
- ✓ Plusieurs sujets ont été évoqués (Musée Guimet, place Lyautey, composteurs...) qui seront examinés lors des prochaines réunions de CDQ ou commissions thématiques. D'autres (sécurité, propreté ...) peuvent faire l'objet d'un signalement spécifique au point conseil.
- ✓ Sous couvert de modifications liées à la situation actuelle, les prochaines réunions auront lieu selon le calendrier suivant (bien attendre de recevoir la convocation) :
  - CDQ Parc Duquesne : Mairie du 6<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> étage - **mardi 10 novembre 2020**
  - CDQ Saxe Roosevelt : Mairie du 6<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> étage - **mardi 17 novembre 2020**
  - CDQ Bellecombe village : Ecole Antoine Rémond - **mardi 24 novembre 2020**
  - CDQ Brotteaux : Mairie du 6<sup>e</sup> – 1<sup>er</sup> étage - **mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020**

**Contacts utiles :**

- **Point conseil Mairie** : 04 72 83 15 38 - [gu.mairie6@mairie-lyon.fr](mailto:gu.mairie6@mairie-lyon.fr) : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...
- **Police municipale** : 04 72 10 39 00 jusqu'à 20 heures, au-delà, composer le 17 : pour interventions urgentes de sécurité